



Note Informative

Évaluation du Programme de la FAO en Côte d'Ivoire

DANS CE SOMMAIRE

- Pourquoi une évaluation?
- Que couvre l'évaluation?
- Quel processus d'évaluation?

Pourquoi une évaluation du Programme de la FAO en Côte d'Ivoire?

La Côte d'Ivoire est pays membre de la FAO depuis 1961, et la FAO assure une Représentation à Abidjan depuis plus de trente ans. Les principaux domaines de travail de la FAO en Côte d'Ivoire comprennent la sécurité alimentaire, la production agricole et les chaînes de valeur et la gestion des ressources naturelles. Durant une longue période d'insécurité sociale et politique, l'assistance de la FAO au pays s'est focalisée autour de la réhabilitation agricole au profit de populations rendues vulnérables par la crise.

La décision d'entreprendre cette évaluation relève de l'intérêt, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation, d'analyser les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre du Cadre de Programmation Pays (CPP) de la FAO en Côte d'Ivoire.

Le CPP est un instrument de planification, adopté relativement récemment par l'Organisation, qui décrit la façon dont la FAO peut aider au mieux les pays à atteindre leurs priorités en termes de développement. Il définit les objectifs fixés à moyen terme et décidés d'un commun accord dans le cadre de la collaboration entre les gouvernements et la FAO.

Le CPP actuel pour la Côte d'Ivoire couvre la période 2012-2015 et s'aligne sur le Plan National de Développement (2012-2015), le Programme National d'Investissement Agricole (2010-2015) et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2013-2015).

Le CPP touche à sa fin et les résultats de l'évaluation seront utilisés pour informer le prochain cycle de programmation.

Pour plus d'informations, veuillez
contacter:

genny.bonomi@fao.org

tala.talae@fao.org

CALENDRIER PROVISOIRE DE L'ÉVALUATION

Phase préparatoire

Février – Avril 2016

- Examen des documents
- Mission préparatoire, établissement du Groupe consultatif
- Elaboration des Termes de Référence

Phase d'enquête dans le pays

Avril–Juin 2016

- Entretiens avec les parties prenantes
- Études de cas
- Visites de terrain
- Restitution des résultats préliminaires

Rédaction et diffusion du rapport

Juillet–Septembre 2016

- Préparation du rapport
- Atelier de validation
- Finalisation du rapport
- Diffusion du rapport et réponse de la Direction

Que couvre l'évaluation?

L'évaluation couvre la totalité de la coopération entre la FAO et la Côte d'Ivoire pendant la période 2012-2015 et porte sur: i) la pertinence globale du programme de la FAO par rapport aux besoins et défis nationaux et à l'avantage comparatif de l'Organisation; et ii) les contributions de la FAO aux domaines prioritaires élaborés dans le Cadre de Programmation Pays.

En particulier, les domaines prioritaires identifiés par le CPP 2012-15 de la Côte d'Ivoire sont:

- La productivité, compétitivité et diversification des productions dans le secteur de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques et la sécurité alimentaire et nutritionnelle; et
- La gouvernance dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des eaux et forêts et de l'environnement.
- La résilience des ménages vulnérables

La contribution de la FAO aux thèmes transversaux du CPP, à savoir: l'emploi des jeunes, le financement dans le secteur rural, le foncier, le genre et le renforcement des capacités seront également prises en compte.

Enfin, l'évaluation analysera la cohérence du programme au niveau pays ainsi que les synergies et partenariats noués par la FAO avec les autres acteurs actifs dans les domaines d'intervention de l'Organisation.

Quel processus d'évaluation ?

La phase principale de l'évaluation se déroulera d'avril à juin 2016. L'équipe d'évaluation rencontra le personnel de la FAO, le gouvernement et les autres parties prenantes du programme. En outre, des visites de terrain seront organisées pour rencontrer les communautés bénéficiaires des interventions.

L'évaluation veillera à la participation des partenaires nationaux, en particulier du gouvernement, afin de garantir l'appropriation des résultats de l'évaluation par les institutions nationales pertinentes et d'en promouvoir l'utilisation au niveau national. C'est à cette fin que le Bureau de l'évaluation souhaite établir un Groupe consultatif comprenant les principales institutions nationales actives dans le domaine de travail de la FAO.

Les conclusions préliminaires de l'analyse seront partagées avec l'équipe pays et le Groupe consultatif à la fin de la phase principale.

Le rapport provisoire de l'évaluation sera discuté lors d'un atelier de validation à Abidjan. Une fois le rapport validé, la Représentation de la FAO en Côte d'Ivoire sera chargée de la préparation de la réponse de la Direction à l'évaluation et à ses recommandations.

Les évaluations réalisées par la FAO peuvent être consultées à l'adresse:

www.fao.org/evaluation/oed-home/fr/